



Détournement d'argent et controle fiscal

Par Visiteur

Bonjour,
jai détourné de l'argent a mon employeur pendant 2 ans, jai été condamné a rembourser ses sommes par le tribunal.
Suite a sa jai eu un controle fiscal , et je me retrouve avec plus de 80% de penalités sur les sommes détournées , plus de la CSG. Quelle démarche je peu effectuer pour éviter les penalités?

Par Visiteur

Cher monsieur,

jai détourné de l'argent a mon employeur pendant 2 ans, jai été condamné a rembourser ses sommes par le tribunal.
Suite a sa jai eu un controle fiscal , et je me retrouve avec plus de 80% de penalités sur les sommes détournées , plus de la CSG. Quelle démarche je peu effectuer pour éviter les penalités?

Vous pouvez présenter une demande de remise gracieuse auprès du votre directeur du trésor public mais il faut savoir que ce dernier n'est pas obligé d'accepter et que s'il refuse, alors vous ne disposez d'aucun moyen pour le contraindre à accepter.

Très cordialement,

Je reste à votre entière disposition.